

EXAMEN PRÉALABLE A LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PARTIE RESERVEE AU SERVICE DU SPANC

PDI :	Date :
-------	--------

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Demandeur :

Nom - Prénom	
Adresse du domicile	
Code postal - Commune	
Téléphone	
Courriel	

Le terrain :

Adresse du projet	
Code postal - Commune	
Référence(s) cadastrale(s)	

Le concepteur : (bureau d'étude, maître d'œuvre...)

Nom - Prénom	
Téléphone / Courriel	
Adresse	

Installateur : (entreprise ou particulier) - si connu

Nom - Prénom	
Téléphone / Courriel	
Adresse	

PIECES COMPLEMENTAIRES DU FORMULAIRE A FOURNIR

- Un rapport de l'étude de sol / conception** réalisé par un bureau d'étude agréé en format PDF (conformément à l'article R 431-16 du code de l'urbanisme).
- Un ou des plan(s) d'intérieur** de l'habitation avec la surface précise de l'ensemble des pièces en M²
- Une autorisation de la part du gestionnaire des eaux pluviales** (Mairie, Département, particulier...) en cas de rejet du futur dispositif ANC dans le milieu hydraulique superficiel.
- Une autorisation de la Mairie** en cas d'implantation du système ANC dans un zonage particulier (Agricole, Naturel...)
- Mise en place d'un droit de tréfonds** signé par un notaire en cas d'implantation et de passage du système ANC sur une autre parcelle privée ou publique.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Nature du projet :

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**
- D'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement...)
- D'une demande de viabilisation, d'une vérification de la faisabilité d'une parcelle **pour un projet de construction***.
- D'une réhabilitation ou d'une création **sans permis de construire**.

**Un nouvel examen préalable devra être rempli obligatoirement par les acquéreurs des parcelles lors du dépôt de permis de construire.*

Descriptif du bâtiment :

➤ Construction(s) à usage d'habitation :

- Résidence principale Résidence secondaire Location

➤ **Nombre de pièces principales *** :

* *D'après l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, en opposition aux « pièces de services » (cuisines, salles d'eau, buanderies, ...).*

- Autres types de bâtiments :

Nature :

- Nombre de pièces composant le bâtiment :
- Nombre d'équivalents-habitants :

Caractéristique du terrain et de son environnement

- Surface totale :m² Surface disponible pour l'installation :m²
- Pente existante : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %
- Terrain inondable : Oui Non Ne sais pas
- Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages : Oui Non Ne sais pas
- Si oui le captage est-il utilisé pour l'alimentation humaine ? Oui Non Ne sais pas
- Si oui l'ouvrage est-il déclaré ? Oui Non Ne sais pas
- La distance supérieure à 35 m du futur système ANC est-elle respectée ? Oui Non Ne sais pas

Description du projet :

1) Prétraitement et /ou traitement primaire :

*Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

Autre :

2) Treatment secondaire :

- Tranchées d'épandages : (*Préciser le nombre et la longueur*)

Lit d'épandage : (*surface m²*).....

Filtre à sable vertical : (*surface m²*)

Drainé non drainé

Autre (à préciser) :

3) Filières agréées : (Microstation : installation avec d'autres dispositifs de traitement agréés par le ministère)

- N° de l'agrement :
 - Dénomination commerciale / Modèle :
 - Capacité de traitement : **EH** (*Equivalent Habitant*).

4) Évacuation des eaux traitées :

- Infiltration dans le sol en place (*tranchée(s) ou lit d'infiltration*) :
Description (*nombre, longueur/tranchées, surface*) :

Rejet en milieu hydraulique superficiel : (*soumis à autorisation du gestionnaire*)
 Cours d'eau (*dénomination* :)
 Fossé
 Réseau d'eaux pluviales

Autre (*à préciser*) :

5) Dispositif annexes éventuels :

- Chasse Automatique** (chasse à auget, auget basculant)
Volume de la bâchée : L
 - Pompe ou système de relevage**
Volume du poste : L
Usage : Eaux brutes Eaux prétraitées Eaux traitées
 - Autre :

6) Les eaux pluviales (Compétence communal) :

- Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? Oui Non

 - Information supplémentaire sur les évacuations des eaux pluviales (fossé, réseau EP, cours d'eau...):.....

Informations complémentaires :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le propriétaire soussigné, certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.
Il s'engage :

- A entreprendre les travaux d'assainissement qu'après validation du dossier par le SPANC de la CCPC et conformément au projet, (**Contrôle de conception facturé 198 € HT**)
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement et avant le remblaiement des dispositifs, (**Contrôle d'exécution facturé 100 € HT**)
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement non collectif,
- A s'acquitter des frais relatifs aux tarifs en vigueur,
- A prendre connaissance et appliquer le règlement de service du SPANC.

L'examen préalable est valable trois ans à compter de la date de signature de l'avis, sauf en cas de modification du projet.

Fait à Le :/...../.....

Signature du demandeur précédé de la mention « lu et approuvé »

AVIS DU SERVICE

Avis favorable sous les réserves suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avis défavorable

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rédacteur :

Fait à : Le :/...../.....

Le vice-président

Julian MARTINEZ